

# Vous êtes Français? Démontrez-le!

**France** Les Hexagonaux nés à l'étranger ou dont l'un des parents a vu le jour ailleurs sont de plus en plus appelés à prouver leur nationalité

**Caroline Stevan**

Il y a Robert, né à Tarascon-sur-Ariège mais dont les parents ont vu le jour en Espagne (lire ci-contre); Michka, malheureux descendant de grands-mères ayant accouché à l'étranger; Emmanuelle, éclosée à Berne d'une mère française ou bien encore Antoine, adopté dans l'Hexagone après deux années passées au Gabon. Tous se croyaient Français depuis - presque - toujours. Paris les somme aujourd'hui de le prouver.

**Fameux «certificat»**

Le scénario est chaque fois identique. Un simple renouvellement de pièce d'identité se transforme en imbroglio administratif. Montrer son ancien passeport ne suffit plus à en obtenir un nouveau. Selon le code de nationalité, un Français né à l'étranger, ou dont l'un des parents est né ailleurs, doit justifier de son appartenance à la Nation. Seule preuve recevable: le «certificat de nationalité» délivré par le tribunal d'instance. La loi, établie pour l'essentiel en 1945, est loin d'être nouvelle, mais elle est désormais appliquée.

Des milliers de Français se retrouvent ainsi sans papiers. «Obtenir ce certificat relève parfois d'un travail de titan. Il faut remonter sur des générations et les documents peuvent avoir disparu», souligne Cécile Madeline, avocate spécialisée.

**Priorité à ce qui unit**

**La Suisse** n'a pas besoin d'un débat sur l'identité nationale tel qu'il a été lancé en France, a déclaré mardi le frais retraité du Conseil fédéral **Pascal Couchepin**. C'était sa première intervention comme chroniqueur sur La Première. Un débat, a-t-il précisé, focalisé sur les traits supposés de l'identité nationale ne peut que dériver vers l'exclusion. Et d'opposer à cet exercice négatif une approche constructive consistant à définir ce qui unit: l'histoire, la participation à des institutions, l'intégration de personnes venues d'ailleurs. Soit une conception «en mouvement» de ce qui unit des citoyens et forge leur sentiment d'appartenance collective. **F.Mx**

C'est le cas pour l'Algérie, où nombre d'habitants ont été naturalisés au mérite au XIXe siècle. Beaucoup de mairies, en Kabylie notamment, ont brûlé pendant la guerre d'indépendance puis la guerre civile. Nous savons que certaines personnes sont Françaises, mais qu'elles n'arriveront pas à le prouver!

«Jamais je n'aurais imaginé cela, s'offusque l'écrivain Michka Assayas. Je suis né en France, j'y ai toujours vécu, mes parents sont Français, je n'ai pas rencontré le moindre problème auparavant. C'est une aberration juridique, politique et morale. Si je ne suis pas Français, alors qu'est-ce que je suis? J'ai l'impression d'être un citoyen de seconde zone, à la merci du bon vouloir de l'administration.»

Les témoignages de sujets répudiés se multiplient dans la presse française et sur Internet, plus blessés qu'émportés, froissés dans leur citoyenneté alors que le débat sur l'identité nationale fait rage. Eux savent désormais ce que signifie être français. Nombre de cas concernent des personnes originaires d'anciennes colonies ou protectorats. Mais pas seulement. Né en Allemagne, l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing pourrait ainsi voir sa nationalité contestée.

Dans les préfectures et mairies, on assure n'avoir pas reçu de directives nouvelles. A Beauvais et Vendôme - les ministères de l'Intérieur et de la Justice -, on garde le silence. Restent donc les suppositions. «Les exigences internationales sont plus élevées en termes de sécurité et dans un climat de suspicion générale vis-à-vis de l'étranger, certains

**Nationalité française, un droit complexe**

Le code de la nationalité française est basé sur quatre principaux mécanismes. Le droit du sang: on est Français parce que l'un de nos parents l'est. Le droit du sol: on est Français parce que l'on est né en France d'un parent également né en France. Le deuxième cas est beaucoup plus facile à prouver, car il suffit de produire les actes de naissance. Pour le droit du sang, les démarches peuvent s'avérer compliquées si les personnes sont nées à l'étranger. Le



**Un Français brandit son passeport devant la statue de la République.** La loi, établie pour l'essentiel en 1945, est loin d'être nouvelle, mais elle est désormais appliquée à la lettre. PARIS, 4 NOVEMBRE 2009

fonctionnaires font du zèle», analyse l'historien Patrick Weil\*. «Il faut admettre qu'il y a eu beaucoup d'abus, notamment sur la base de faux actes de naissance en provenance des anciennes colonies», relève l'avocate Laurence Mayer, dont le cabinet a vu les affaires de nationalité se multiplier l'année passée.

**130 000 demandes par an**

«Avec tous les problèmes de criminalité, comprenez bien qu'on ne peut octroyer un passeport au regard d'une bonne tête. Mais le risque existe, comme lors d'un examen oral, de tomber sur le sale c... qui vous mettra des bâtons dans les roues parce que vous ne lui revenez pas», reconnaît un fonctionnaire. Dans la même famille, un frère a reçu son certificat de nationalité alors que sa sœur n'y a pas eu droit. Environ 130 000 sont demandés chaque année et 20 000 refusés.

droit du sang est perpétuel, mais peut se perdre si aucun membre de la lignée ne le revendique pendant cinquante ans. Un problème de plus en plus fréquent alors que les anciennes colonies ont acquis leur indépendance il y a un demi-siècle environ. La naturalisation, ensuite, permet à un étranger majeur, résidant sur le sol français depuis cinq ans, de demander la citoyenneté. Le mariage, enfin, est un autre pourvoyeur de passeport tricolore. **C.St.**

Certains agents vont jusqu'à traquer les ressortissants à qui l'on aurait donné des papiers français par erreur. Ounoussou Guissé, d'origine sénégalaise, a vu sa citoyenneté contestée après quatre ans de service sous les drapeaux tricolores, au Tchad et en Afghanistan. Défendu par Cécile Madeline, il a gagné en première instance et en appel. Son avocate observe au passage que la suspicion encadrant les demandes de passeports français prévaut également pour la célébration des mariages mixtes. «France, terre d'accueil»...

\* *Qu'est-ce qu'un Français?*

Gallimard, 2005.

**Et en Suisse?**

**120 000 Français sont inscrits auprès du consulat de Genève** (200 000 en tout vivent en Suisse), mais il est difficile de savoir combien pourraient être concernés par une remise en cause de leur nationalité. Tous ne sont pas nés hors de l'Hexagone ou de parents nés à l'étranger. Nombre de Français ou de binationaux, en outre, vivent de ce côté de la frontière sans éprouver le besoin de se faire connaître au consulat. Ils ont tort. Au Ministère des affaires étrangères, on précise qu'un ressortissant inscrit auprès de sa représentation et ayant des contacts réguliers avec elle, ne devrait pas - sauf exception - se voir refuser le renouvellement de ses papiers. **C.St.**

## «Mes parents et mes filles sont Français, pas moi!»

**Robert Jules, Français depuis cinquante ans, est devenu sans-papiers**

«J'ai perdu mon passeport en juillet dernier. Après avoir déclaré la perte à la police, je suis allé confier à la préfecture afin d'en demander un nouveau. J'ai apporté la déclaration de perte et mes passeports périmés. On m'a alors demandé un certificat de nationalité française, au motif que mes parents sont nés à l'étranger. C'est kafkaïen; du jour au lendemain, on vous dit: «Vous n'êtes pas Français, ou bien prouvez-le.» J'ai compris à ce moment-là combien l'attachement à une nationalité peut être important.

«Il m'a fallu un mois et demi pour obtenir un rendez-vous au Pôle de la nationalité française. Je m'y suis rendu avec la carte d'identité de ma mère, mon acte de naissance et celui de mes parents, mes anciens passeports, ma carte électorale... Le fonctionnaire en charge de mon dossier a rétorqué: «Tout cela ne prouve rien.» Il m'a demandé les actes de naissance, de décès et de mariage de mes arrière-grands-parents. Ma mère était Espagnole mais mon père venait de la vallée de la Maurienne. Son village

d'origine m'a envoyé tous les documents, mais stupeur, mon arrière-grand-père est né vers Turin, à une époque où le Piémont et la Sardaigne étaient très ouverts. On m'a donc refusé la nationalité car il manque à mon arbre généalogique deux générations consécutives de personnes nées en France. Je suis retourné une nouvelle fois au Pôle avec mes certificats de scolarité et de service militaire. J'ai eu affaire à un autre fonctionnaire, plus rassurant. Mon cas est en attente.

**«Non-sens juridique»**

«C'est absurde. Mes parents sont Français - ma mère l'est devenue par mariage - et moi qui suis né en France, je ne le serais pas! J'ai deux filles, également Françaises. L'une vient de renouveler ses papiers sans aucun problème. Depuis juillet, je n'ai plus de passeport. Journaliste au service international de *La Tribune*, je ne peux plus prendre l'avion! Il m'a été impossible de renouveler mon abonnement de téléphone mobile. Tout cela fait réfléchir à la condition des sans-papiers. Tout cela relève d'un non-sens juridique, d'une schizophrénie pour l'administration; comme si j'avais pu être un passager clandestin pendant cinquante ans! Tout serait donc faux?» **Propos recueillis par C.St.**

# Trente ans après leur naissance, les Grünen ouverts à toutes les alliances

**Allemagne** Le parti alternatif né le 13 janvier 1980 au congrès de Karlsruhe a connu un succès politique exceptionnel. S'est-il trop embourgeoisé?

Manfred ne décolère pas. Pantalon de velours, gilet en peau de mouton retourné sur une chemise à carreaux, Manfred, 70 ans, est résolument à gauche et surtout résolument opposé à la CDU. Pendant trente ans, il a voté pour les Grünen. Mais depuis la «trahison» du parti dont il a suivi avec passion tous les débats internes, Manfred a tourné le dos à ses anciens amis. Aux dernières élections, il a voté pour les néocomunistes de Die Linke, pour «punir» les Verts d'avoir formé une alliance avec la CDU à Hambourg, puis avec la CDU et les Libéraux du FDP en Sarre.

La «trahison» des Verts, leur petit air bien «établi»... La question du positionnement de l'ancien parti alternatif n'a pu être éludée au cours du week-end lors des cérémonies officielles en l'honneur des 30 bougies. L'establishment au grand complet (à l'exception de Joschka Fischer, retiré dans les af-

fares depuis 2005), s'est retrouvé dimanche autour d'un buffet végétar-bio à Berlin, face au Deutsches Theater. Moquette vert pomme agrémentée de taches brunes symbolisant au choix les traces de pattes d'un animal ou le tronc d'un arbre, murs tapissés du logo vert frappé d'un tournesol géant, quelques enfants jouent au milieu d'adultes imperturbables...

**«Sauver le monde»**

Les apparences sont sauves: on se trouve ici bien à gauche de l'échiquier politique. Mais en trente ans, le pull tricoté main et les baskets blanches ont cédé la place au costume-cravate et aux chaussures de ville, les cheveux longs au poivre et sel dégagé au-dessus des oreilles. Les Verts sont arrivés au cœur de la vie politique allemande; les déçus corrigeront: au «centre» de la vie politique allemande.

L'histoire des Verts est l'histoire

d'un succès politique exceptionnel. Personne n'aurait parié un tel destin lorsqu'une série de groupuscules issus des mouvements alternatifs, féministes, pacifistes et écologistes se retrouvent les 13 et 14 janvier 1980 à Karlsruhe en congrès constitutif. Les Verts naissent dans la douleur et dans le chaos. Au bout de deux jours de débat, ils n'ont toujours ni programme ni statut. Le congrès est sauvé in extremis par une proposition de compromis.

«Les Grünen doivent être un anti-parti», assure alors Petra Kelly, figure historique tragiquement disparue en 1992. L'anti-parti se cristallise sur un certain nombre d'objectifs: la définition d'un autre système économique et politique; une stricte parité hommes-femmes; la rotation des mandats tous les deux ans; la primauté de la base; la suppression de la Bundeswehr et des services secrets... A plus long terme, les Verts veulent «sauver le monde».

Surfant sur la vague anti-Reagan et antinucléaire, le nouveau parti réussit en 1983 une entrée surprise et remarquée au Bundestag, avec 5,6% des suffrages exprimés. Les 27 députés verts provoquent une onde de choc au sein de la ronronnante classe politique bonnoise. L'aile conservatrice et bavaroise de la conservatrice CSU s'étouffe d'indignation à la vue de ces chevelus débrayés qui allaient leurs enfants dans l'Hémicycle ou tricotent sur les bancs de l'opposition.

Dès ses débuts, le parti est une pépinière d'idées, agité en courants contraires qui se déchirent: *Fundis* (les fondamentalistes, contre toute participation au pouvoir) contre *Realos* plus pragmatiques. Ce dernier courant imposera de douloureux compromis en s'associant au SPD au sein du gouvernement de Gerhard Schröder, entre 1998 et 2005: les Verts soutiennent le programme de réformes d'inspiration

libérale du chancelier et engagent la Bundeswehr dans sa première intervention à l'étranger depuis la Seconde Guerre mondiale, en Bosnie. Joschka Fischer, chef de file du parti et alors ministre des Affaires étrangères justifie l'intervention au nom de «plus jamais Auschwitz», une cabriole rhétorique aujourd'hui encore contestée.

**«FDP masqué de vert»**

Les Verts ont payé cher la pratique du pouvoir et l'embourgeoisement de leur base, au pouvoir d'achat et au niveau de formation supérieur à la moyenne allemande. De nombreuses figures historiques ont quitté les rangs au cours des dernières années, comme Ludger Volmer, qui vient de publier un livre dénonçant «ce FDP masqué de vert». D'autres sont restés mais ne ménagent pas la direction, comme le député Hans-Christian Ströbele pour qui les Verts sont «trop établis».

De fait, aucun parti allemand ne dispose aujourd'hui d'un tel éventail d'alliances possibles. Les Verts sont associés au SPD à Brême depuis 2007, à la CDU à Hambourg depuis 2008 et à la CDU et au FDP en Sarre depuis 2009. Même une alliance avec Die Linke n'est pas exclue... L'électeur semble pourtant s'y retrouver: les Verts ont réalisé aux dernières élections leur meilleur score au Bundestag, avec 10,7% des suffrages exprimés et 67 députés. Mais la menace est réelle, aux yeux de bien des politologues. Les Verts ont survécu au départ du charismatique Fischer et au vieillissement des fondateurs soixante-huitards. Mais ils ont depuis longtemps perdu le monopole de l'écologie. Et pour une partie de leur électorat, à l'image de Manfred, il leur faut au plus vite retrouver l'image sociale qu'ils ont perdue à l'exercice du pouvoir. **Nathalie Versieux, Berlin**